

FR // TRAME CHAUFFANTE

Notice de pose de la trame chauffante

Trame chauffante électrique à poser sous carrelage et grès cérame.
Nécessite un thermostat avec sonde de sol ; le raccordement final est
réalisé par un électricien habilité.

NET160W · 160 W/m²0,5 – 20 m²

30 ans de garantie



CHER CLIENT MERCI POUR VOTRE ACHAT

Scannez le code QR pour accéder aux vidéos et à la documentation
complète du produit sur www.ergowave.eu

Attention : Lisez la notice avant de commencer l'installation !

Comfort. Efficiency. Innovation



Préparation à la pose des trames chauffantes

Prise de connaissance de la documentation

Avant de commencer la pose, il convient de lire attentivement la notice d'utilisation et la documentation technique du produit.

Préparation de la pièce

- Assurez-vous que la surface sur laquelle la trame sera posée est propre, sèche et plane.
- Éliminez toute salissure susceptible d'affecter l'adhérence de la colle ou la bonne exécution de la pose.
- Assurez des conditions de température adaptées – la température ambiante ne doit pas être inférieure à +5 °C.

Vérification de l'installation électrique

- Vérifiez l'état technique de l'installation électrique de la pièce.
- Vérifiez que l'installation dispose des protections appropriées conformément aux normes en vigueur.
- En cas de doute, il est recommandé de consulter un électricien qualifié.

Plan d'exécution de l'installation de chauffage

Avant de commencer la pose, le maître d'ouvrage ou le poseur doit établir un plan d'exécution de l'installation de chauffage. Le plan doit prendre en compte :

- l'implantation des équipements et du mobilier fixe,
- les zones dans lesquelles la trame ne sera pas posée,
- le cheminement des câbles d'alimentation.

Zones non chauffées

- Le long des murs, il convient de conserver une bande non chauffée de 5 à 10 cm de large.
- Il est interdit de poser les trames chauffantes sous des meubles sans pieds ni sous des éléments de mobilier fixe.

Vérification de la trame chauffante avant la pose

- Avant de commencer la pose, il convient de réaliser un essai de contrôle de la trame chauffante.
- La résistance mesurée doit correspondre aux valeurs indiquées dans la documentation technique du produit.



Consignes de pose

Lors de la pose de la trame chauffante, les règles suivantes doivent impérativement être respectées :

1. Ne raccordez pas les tronçons de câbles chauffants et ne les laissez pas se chevaucher.
2. Ne raccourcissez pas les câbles chauffants – cela peut endommager l'installation.
3. N'utilisez pas d'éléments métalliques pour fixer la trame.
4. Ne marchez pas sur la trame chauffante déroulée, afin de ne pas endommager les câbles.
5. Vérifiez régulièrement la résistance des câbles à l'aide d'un appareil de mesure – vous détecterez ainsi d'éventuels dommages avant la fin de la pose.

Avant de commencer les travaux, préparez les éléments suivants :

- panneau isolant ou mousse sous la trame,
- perceuse ou perforateur, scie-cloche,
- marteau, burin, règle, mètre,
- tournevis, testeur de tension,
- multimètre et ohmmètre,
- crayon ou craie pour le traçage,
- pince universelle, cutter, pince à dénuder,
- brosse, pelle à poussière, spatule,
- boîte d'encastrement, gaine de protection (gaine ICTA).

⚠ Avant de commencer — conditions et avertissements

- **Température lors de la pose** : pas inférieure à +5 °C.
- **Bande non chauffée le long des murs** : laissez une bande libre de 5–10 cm par rapport aux murs.
- **Interdit** : chevaucher des tronçons de câbles chauffants, raccourcir les câbles chauffants, utiliser des éléments de fixation métalliques, marcher sur la trame déroulée.
- **Sécurité électrique** : le raccordement final (au tableau électrique) est réalisé exclusivement par un électricien habilité. Le circuit de chauffage doit être protégé par un dispositif différentiel (DDR) de 30 mA ainsi que par un disjoncteur adapté conformément à la réglementation locale.
- **Conservez** la documentation technique de la trame et les certificats.

1 Préparation du support

- Éliminez les anciens revêtements instables, la poussière, les taches de graisse et les résidus.
- Le support doit être plan, porteur et sec (humidité conforme aux exigences du fabricant du revêtement de sol).
- Rattrapez les irrégularités avec un ragréage autolissant si les écarts dépassent les valeurs admissibles du fabricant de la trame ou du revêtement.
- Posez l'isolation thermique (panneau ou mousse) conformément à la notice du produit — elle assure un meilleur rendement et une montée en température plus rapide.

Remarque : assurez-vous que la surface est propre et dégraissée ; aspirez, puis essuyez avec un chiffon humide et laissez sécher.

2 Établissement du plan de calepinage des trames

- Réalisez un dessin de pose des trames en fonction de l'aménagement de la pièce et du mobilier fixe (meubles, mobilier fixe).
- Repérez les zones exclues (p. ex. le long des murs, sous le mobilier fixe, sous les appareils sans pieds).
- Planifiez le cheminement des câbles d'alimentation jusqu'à la boîte d'encastrement ainsi que le tracé de la sonde de température.
- Conservez une réserve de câble au niveau du raccordement au thermostat conformément aux instructions du fabricant (ne raccourcissez pas les câbles chauffants !).

3 Déroulage de la trame (pose à sec, sans collage)

- Déroulez la trame sur le support sec conformément au plan — veillez à ce que les câbles ne se chevauchent pas et ne se croisent pas.
- Assurez-vous que le câble d'alimentation et celui de la sonde de température disposent d'un tracé prévu jusqu'à la boîte ou au thermostat.
- Ne posez pas la trame aux endroits repérés comme exclus.
- Vérifiez que les bords de la trame conservent une distance de 5–10 cm par rapport aux murs.

Avertissement : s'il faut couper le treillis de la trame (et non le câble), coupez exclusivement le treillis au cutter — ne coupez pas les câbles chauffants.

4 Fixation de la trame (définitive)

- Utilisez exclusivement des matériaux de pose non magnétiques et non métalliques (ruban de fixation, colle pour trames).
- Si la notice prévoit un collage : appliquez une colle contact ou un mortier-colle flexible conformément aux recommandations des fabricants du revêtement et de la trame.
- Maroufflez la trame de manière uniforme (à l'aide p. ex. d'un rouleau) afin qu'aucune bulle d'air ni déformation n'apparaisse.
- Après le collage, vérifiez de nouveau la disposition des câbles et les distances par rapport aux murs.

Avertissement : n'utilisez ni clous, ni agrafes en acier, ni autres éléments métalliques pour la fixation.

5 Pose de la sonde de température

- Posez la sonde de température dans une gaine ou un fourreau dédié sous la trame — à un endroit représentatif de la pièce (le plus souvent au centre du champ chauffant, à l'écart du mur et des sources de chaleur).
- La sonde ne doit pas toucher directement le câble chauffant — introduisez-la dans une gaine de protection et placez-la le long du câble chauffant.
- Faites cheminer le câble de la sonde jusqu'à la boîte du thermostat.

ATTENTION ! LE CÂBLE CHAUFFANT NE DOIT PAS ÊTRE RACCOURCI !

6 Pose de la boîte et préparation des câbles pour le raccordement

- Posez la boîte d'encastrement à l'emplacement prévu. Assurez une profondeur suffisante (espace pour les connexions).
- Faites cheminer le câble d'alimentation et celui de la sonde jusqu'à la boîte dans une gaine de protection.
- Laissez une réserve de câble suffisante pour un raccordement aisé.
- Fermez et sécurisez provisoirement les connexions — à ce stade, ne les raccordez pas au réseau.

7 Essais électriques avant la chape / le revêtement final

Réalisez tous les essais avant la pose de la couche de ragréage et du carrelage.

Essai A — Résistance d'isolement

- Réglez l'appareil sur le calibre le plus élevé (p. ex. 2000 kΩ).
- Bornes ouvertes, l'appareil doit indiquer ∞.
- Raccordez une borne aux câbles chauffants (bleu + marron torsadés ensemble), l'autre au conducteur de protection (vert-jaune).
- Le résultat doit être ∞ — sinon, l'isolation de la trame est endommagée → interrompez la pose et informez le service après-vente.

Essai B — Résistance du câble (résistance nominale)

- Sélectionnez le calibre de l'appareil conformément au tableau des résistances du produit.
- Effectuez la mesure entre le câble bleu et le câble marron.
- Le résultat doit correspondre à la valeur nominale $\pm 10\%$. Dans le cas contraire, adressez-vous au fabricant ou au fournisseur.
- Consignez les résultats des essais dans le procès-verbal.

8 Chape / collage du carrelage / pose du revêtement final

- Après des essais concluants, préparez la couche de ragréage ou la colle à carrelage conformément aux recommandations des fabricants de la trame et du revêtement.

9 Mise en service et réglage du thermostat

- Mettez le système en marche conformément à la notice du thermostat.
- Réglez les paramètres initiaux (mode test ou puissance limitée, si disponible).
- Pendant les 24–48 premières heures, surveillez la température et la stabilité du fonctionnement.
- Notez les réglages et remettez la notice à l'utilisateur.

Entretien et utilisation

- Ne placez pas de mobilier fixe ni de meubles lourds sans pieds sur les surfaces chauffées.
- Vérifiez régulièrement (une fois avant la saison de chauffe) le fonctionnement du thermostat et l'affichage de la température.
- En cas de dommage au revêtement de sol ou à l'installation électrique, coupez le circuit et appelez le service après-vente.

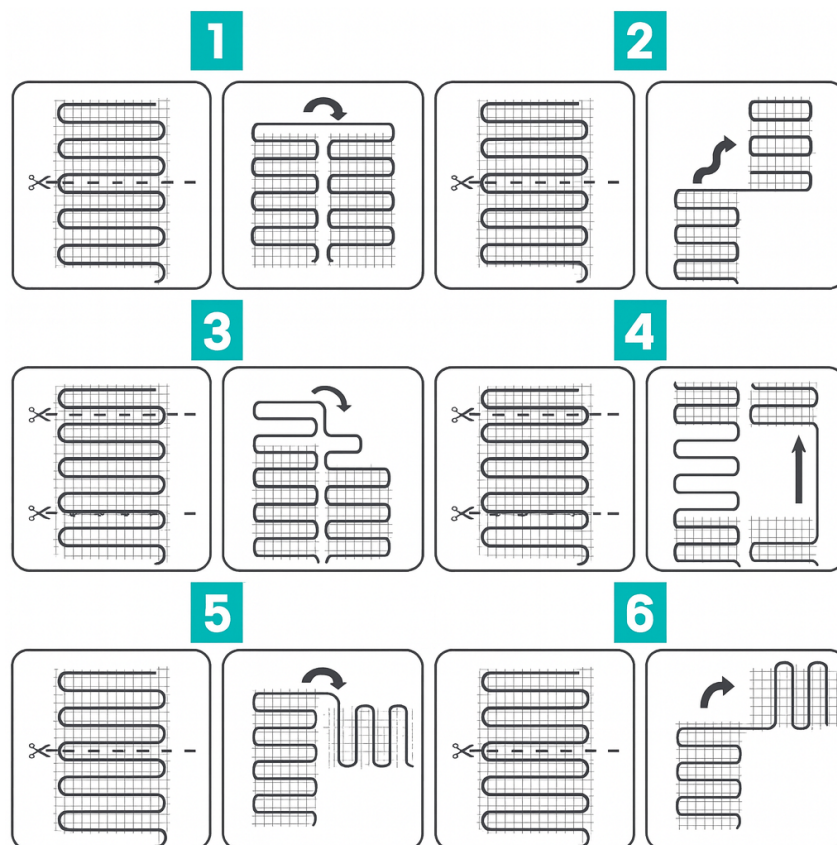
✓ Procès-verbal de réception — check-list

- | | |
|---|---|
| • Support préparé et isolation posée | • Essai de résistance du câble — résultat : OK ($\pm 10\%$) |
| • Plan de calepinage des trames établi et validé | • Connexions dans la boîte préparées (provisoirement) |
| • Trame posée sans chevauchement des câbles | • Revêtement de sol final réalisé et durci |
| • Sonde de température posée dans une gaine de protection | • Raccordement final au réseau effectué par un électricien |
| • Essai de résistance d'isolement — résultat : OK | • Procès-verbal de mesures et documentation photographique joints |

🔧 Problèmes les plus fréquents — solutions rapides

- **Mesure d'isolement $\neq \infty$** → Isolation possiblement endommagée. Ne mettez pas en service, contactez le service après-vente.
- **Résistance hors $\pm 10\%$** → Vérifiez les connexions, refaites la mesure ; si elle reste hors plage → déposez une réclamation.
- **Montée en température trop lente** → Vérifiez l'isolation du sol, la puissance de la trame et les réglages du thermostat.
- **Points chauds / surchauffe** → Vérifiez que la trame n'est pas recouverte par des meubles sans pieds ; contrôlez la sonde de température.

Pose et retour de la trame chauffante ergowave



1. Retour parallèle

Coupez le treillis support à l'endroit choisi et changez le sens de pose de la trame en la retournant parallèlement de 180°.

3. Retour décalé

Coupez le treillis support à deux endroits choisis afin de changer le sens de cheminement de la trame. Déroulez le câble chauffant et posez la partie restante de la trame selon les besoins de la pièce.

5. Retour à angle droit

Coupez le treillis support à l'endroit choisi afin de changer le sens de pose de la trame chauffante. Faites pivoter la partie restante de la trame de 180° autour de son axe, puis encore de 90° pour obtenir un angle droit.

2. Retour parallèle

Coupez le treillis support à l'endroit choisi et faites pivoter la partie restante de la trame de 180° autour de son axe afin de poursuivre la pose en sens inverse.

4. Retour décalé

Coupez le treillis support à deux endroits choisis et modifiez ainsi le sens de pose de la trame. Étirez le câble chauffant à la longueur requise, puis adaptez la partie restante de la trame au calepinage prévu.

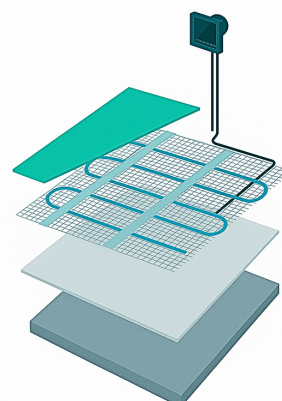
6. Retour à angle droit

Coupez le treillis support à l'endroit choisi et retournez la trame à angle droit en faisant pivoter la partie restante de 90°.

Valeurs de résistance pour les différentes tailles de trames (+/-10 %)

Modèle	Puissance (W)	Dimensions (m×m)	Surface (m²)	Résistance (Ω)
NET160-0.5	80	0,5×1	0,5	661,3
NET 160-1.0	160	0,5×2	1,0	330,6
NET 160-1.5	240	0,5×3	1,5	220,4
NET 160-2.0	320	0,5×4	2,0	165,3
NET 160-2.5	400	0,5×5	2,5	132,3
NET 160-3.0	480	0,5×6	3,0	110,2
NET 160-3.5	560	0,5×7	3,5	94,5
NET 160-4.0	640	0,5×8	4,0	82,7
NET 160-4.5	720	0,5×9	4,5	73,5
NET 160-5.0	800	0,5×10	5,0	66,1
NET 160-6.0	960	0,5×12	6,0	55,1
NET 160-7.0	1120	0,5×14	7,0	47,2
NET 160-8.0	1280	0,5×16	8,0	41,3
NET 160-9.0	1440	0,5×18	9,0	36,7
NET 160-10.0	1600	0,5×20	10,0	33,1
NET 160-12.0	1920	0,5×24	12,0	27,6
NET 160-15.0	2400	0,5×30	15,0	22,0
NET 160-16.0	2560	0,5×32	16,0	20,7
NET 160-18.0	2880	0,5×36	18,0	18,4
NET 160-20.0	3200	0,5×40	20,0	16,5

Schéma des couches de la trame chauffante



- 1. Revêtement de sol (carrelage, grès cérame)
- 2. Trame chauffante ergowave, noyée dans la colle
- 3. Couche de colle flexible
- 4. Dalle béton

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

La déclaration des performances est délivrée par :

ergowave sp. z o.o., ul. Malinowa 14h, 43-100 Tychy, Pologne, N° fiscal (NIP) :6463025040 | REGON :543175153

En tant qu'importateur du produit : Trame chauffante, type : NET160W, pays d'origine : Chine

L'importateur déclare que les produits ci-dessus :

- sont sûrs dans le mode d'utilisation indiqué,
- satisfont aux exigences définies dans la documentation technique,
- que des mesures ont été prises pour assurer la conformité de tous les produits mis sur le marché avec la réglementation de l'UE et les exigences techniques du fabricant.

1. Caractéristiques d'utilisation

Les caractéristiques d'utilisation du produit satisfont à toutes les exigences techniques pertinentes définies par la réglementation de l'UE en vigueur et, le cas échéant, par d'autres dispositions légales.

2. Essai de conformité

L'essai de conformité a été réalisé conformément à :

- la directive Basse Tension (LVD) 2014/35/EU,
- la directive 2014/30/EU relative à la compatibilité électromagnétique (CEM).

Lors des essais des équipements électriques, les normes techniques harmonisées suivantes ont été appliquées :

IEC 60800:2021, EN IEC 55014-1:2021, EN IEC 55014-2:2021,

EN IEC 61000-3-2:2019+A1:2021+A2:2024,

EN 61000-3-3:2013+A2:2021+AC:2022-01

Rapport d'essais : TLAH25031067803, TEAH25031067804

CARTE DE GARANTIE

Garantie accordée à :

Date d'octroi de la garantie :

Numéro de facture / procès-verbal de réception :

Conditions de garantie

Le garant de la qualité du produit est Ergowave Sp. z o.o. La panne doit être signalée au poseur qui a réalisé l'installation.

Étendue de la responsabilité au titre de la garantie

Le garant répond des défauts imputables au fabricant qui apparaissent sur le produit pendant la période de :

- 30 ans – trames chauffantes, à condition que la pose soit réalisée par une personne habilitée conformément à la notice jointe au produit,
- 2 ans – les autres éléments du système de chauffage, y compris le thermostat,
- La garantie sur la pose est accordée par le poseur.

Date de début de la garantie

La garantie du produit court à compter de la date de mise en service du système, confirmée par le procès-verbal de réception de l'installation correspondant. Pour faire valoir la garantie, il convient de présenter le procès-verbal de réception établi par le poseur.

Délai de traitement de la réclamation

Le traitement de la demande de garantie sera effectué dans un délai de 31 jours ouvrés à compter de la date de dépôt de la réclamation.

Lieu et conditions de traitement de la réclamation

La réclamation sera traitée chez le client, après la pose définitive du produit, sauf accord contraire des parties. S'il est constaté qu'Ergowave Sp. z o.o. n'est pas le distributeur du produit réclamé, la réclamation est manifestement non fondée et tous les frais liés à son traitement sont à la charge du demandeur.

Mise en œuvre des droits de garantie

En cas de traitement favorable de la réclamation, la société Ergowave Sp. z o.o. procédera à la réparation ou au remplacement du produit endommagé. Les frais de réparation ou de remplacement constituent la seule indemnisation dans le cadre de la réclamation. La garantie ne couvre pas les autres frais supportés par le client.

Expiration de la garantie

La garantie devient caduque dans les cas suivants :

- intervention de service réalisée par des personnes non habilitées par le distributeur,
- dommages mécaniques,
- alimentation inappropriée,
- dommages dus à une inondation, à la foudre, à un incendie ou à un cas de force majeure,
- réalisation de l'installation électrique non conforme à la réglementation en vigueur.

ergowave sp. z o.o. ul. Malinowa 14H, 43-100 Tychy, Pologne, N° fiscal (NIP) :6463025040 | REGON :543175153

✉ E-MAIL : OFFICE@ERGOWAVE.COM

☎ TÉLÉPHONE : (0048) 533-319-109